



LES CRAMpons CATHARES 7

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2015

Bulletin d'inscription Contact 04.68.25.35.81

N°

Tarifs Pilote 70€ Copilote 30€ Accompagnant 20€

Comprenant : Repas du Samedi soir et du Dimanche Matin, Accès au site et Tee-shirt de l'évènement

Quad Motos SSV 4x4

PILOTE Nom & Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Tel : _____

Tel : _____ Mail : _____

Taille de Tee-shirt S M L XL XXL

COPILOTE SSV ou 4X4 Nom & Prénom : _____

Taille de Tee-shirt S M L XL XXL

Enfant avec leur machine 20€ : AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné, _____, autorise mon enfant à participer à la concentration « Les Crampons Cathares »

Taille de Tee-shirt 5/6 ans- 7/8 ans- 9/11 ans- 12/13 ans

Date

Signature

VEHICULE Marque : _____ Modèle : _____ N° de Série : _____

Homologué / Immatriculation : _____ Non Homologué

Compagnie d'Assurance : _____ N° Assurance : _____

Joindre Copie du Permis de conduire, attestation d'assurance et carte grise – Pour les enfants copie de la pièce d'identité + celle du représentant légal et attestation d'assurance du véhicule

Présentation des originaux le jour de la concentration

Règlement par chèque à l'ordre de Quad Club La Cité et à envoyer au Domaine de roux 11000 Carcassonne

avant le 14 Septembre 2015

!! ATTENTION !! Toute demande incomplète sera refusée Après cette date l'inscription sera majoré de 20€ soit 90€ pour le Pilote, 50€ pour le Copilote et de 10€ pour les accompagnants soit 30€

Conditions générales d'engagement (lire attentivement au verso)

Le parcours des Crampons Cathares est soumis au strict respect des règles de circulation et du règlement intérieur (au verso) sans aucune notion de vitesse, de temps imparti ou de classement.

Seuls les véhicules munis d'une assurance et d'une plaque concurrent seront autorisés à circuler sur le site et le parcours des Crampons Cathares. Aucun véhicule ne sera autorisé en libre circulation.

Le soussigné prend l'engagement de respecter le règlement intérieur (au verso), il reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par leur assurance.

En cas d'annulation de votre participation signifiée avant le 7 Septembre 2015, votre remboursement sera de 100 %, au-delà, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

Toute demande d'inscription incomplète avant le 7 Septembre 2015 sera refusée et le véhicule se verra interdire le départ.

Fait à _____ le _____

Signature du participant
Précédée de la mention « Lu et approuvé »



REGLEMENTATION & OBLIGATIONS

Article 1

La concentration « LES CRAMpons CATHARES » est organisée par le Quad Club de la cité le 26 et 27 Septembre 2015 sur le Domaine de Roux à Carcassonne.

Article 2

La manifestation se déroule sur domaine privé, le propriétaire, Monsieur DELTRIEU se décharge de toute responsabilité en cas d'accident. Tout dommage aux véhicules ou à des tiers n'engagera que la responsabilité et l'assurance des participants.

Article 3

L'organisation fournira à chaque participants un bracelet et une plaque numérotée pour les véhicules afin d'identifier machine et pilote. Aucun véhicule ne sera autorisé en libre circulation. Aucun autre conducteur que celui inscrit, ne sera autorisé à conduire. Des contrôles seront effectués sur le parcours. En cas d'infraction à ces règles le participant devra quitter obligatoirement le parcours.

Article 4

La concentration n'est pas une compétition. Il n'y aura pas de notion de vitesse, pas de temps imparti, ni de classement. Cependant les participants devront prendre soin d'utiliser tous les équipements et toutes les procédures afin d'assurer leur propre sécurité ainsi que celle des spectateurs.

Article 5

Chaque participant inscrit devra se présenter aux contrôles administratifs muni d'une attestation d'assurance de leur véhicule et de leur permis de conduire ou d'une pièce d'identité. Les organisateurs se réservent le droit de vérifier la validité de ces documents par rapport au véhicule présenté. A défaut le candidat se verra refuser son inscription et interdire le départ.

Article 6

Le parcours est ouvert à tous les 4x4 Autos, les SSV, les Motos et les Quads qui auront présenté une assurance. En aucun cas l'association ne peut être rendue responsable de quelque accident qui pourrait survenir.

Article 7

Aucun des concurrents ne sera autorisé à rouler sur les zones de la concentration « Les Crampons Cathares » en dehors des horaires d'ouverture des zones.

Samedi de 14 heures à 18 heures et le dimanche de 9 heures à 17 heures

Articles 8

Les participants s'engagent à ne commettre aucune dégradation sur le site et les aménagements, à suivre le parcours dans son sens unique, de respecter les règles de courtoisie à l'égard des autres usagers, à ne porter aucun passager sur les motos et les quads sur les ateliers.

Article 9

Si non respect de ces règles l'organisateur se réserve le droit d'expulser les contrevenants sans préavis.

Concernant les enfants, leurs véhicules doivent être également assurés en responsabilité civile, ainsi que la présence obligatoire d'un des deux parents. Ils ne pourront rouler qu'uniquement encadrés des personnes compétentes présentes à cet effet.

Article 10

L'organisation compte sur votre savoir vivre pour utiliser les poubelles mises à votre disposition afin de laisser le site propre. Le but étant de pouvoir renouveler cet événement les années suivantes.

Article 11

Ce rassemblement a pour but de réunir les passionnés de tout terrain autour d'une fête conviviale. Ce n'est en aucun cas une compétition.



RESPECTEZ LES REGLES DE SECURITES